

## LES BATIMENTS, TERRAINS ET EQUIPEMENTS COMMUNAUX

### La mairie

Le premier maire des Mesnuls a exercé ses fonctions à partir de 1799 (an VIII). Lors du second arpentage de 1817, la mairie figurait dans le recensement des 202 maisons.

Le bâtiment actuel a bénéficié d'une réfection de façade (1979), d'une nouvelle toiture (1992) ainsi que d'un agrandissement vers l'arrière (1993). En 1999, une salle est aménagée pour les archives.



L'évolution du statut administratif de la commune a été la suivante :

- avant 1789, la commune des Mesnuls faisait partie de la Généralité de Paris, élection de Montfort et elle était administrée par un syndic ;
- en 1792, quand la France fut divisée en départements, la commune fit partie du département de Seine et Oise, district de Montfort ;
- sous l'Empire, Les Mesnuls furent incorporés à l'arrondissement de Versailles, puis à celui de Rambouillet ;
- depuis le début du XIXème siècle, l'administration de la commune est effectuée par un conseil municipal comprenant un maire et un nombre variable d'adjoints et conseillers. Le conseil municipal actuel se compose du maire, de 4 adjoints et de 10 conseillers.

### Le presbytère

Il existait déjà un presbytère en 1792, où la commune logeait son premier instituteur. Le presbytère actuel, situé au début de la rue Neuve, date de 1845. Actuellement, il fait office de logement.

### L'école

En 1789, la commune des Mesnuls ne possède pas de bâtiment scolaire, mais elle a un maître d'école, un habitant du village nommé Jean-Baptiste Letartre qui, plus instruit que ses concitoyens et possédant une magnifique écriture, reçoit dans sa maison les enfants du pays. Il est rétribué en argent (10 à 20 sols par mois), mais les élèves dont les parents sont pauvres peuvent apporter à terme fixe une miche de pain et un cruchon de cidre. L'école n'a lieu que l'hiver et une partie de l'été car le maître, étant propriétaire, prend le temps de labourer ses terres et de rentrer ses moissons. Il quitte ses fonctions en 1792. Après lui, un instituteur est logé dans le presbytère.

Ensuite, pendant une période, il n'y a plus d'instituteur : les garçons font plus d'une lieue pour fréquenter l'école de Saint-Hubert et les filles sont reçues au presbytère où la servante du curé leur apprend à lire.

Après 1793, un certain Lancelin, chantre à la chapelle du Roi à Saint-Hubert, devient le maître d'école des Mesnuls et s'installe dans une maison de la rue Neuve, jusqu'à sa mort en 1817. Il donne également des cours pour adultes aux hommes qui veulent apprendre à lire, à écrire, à compter et à chanter.

Plusieurs instituteurs vont lui succéder, jusqu'à la construction, rue Neuve, d'une maison dédiée à l'instruction publique. En 1859, un local plus spacieux est installé à l'emplacement de l'école.

En 1874, l'école, jusqu'alors mixte, est divisée par une cloison. En 1880, l'exiguïté conduit à créer l'école des filles sur un terrain à La Foucharderie, près du château. La loi du 28 mars 1882 rend l'instruction gratuite et obligatoire.

En 1933, un nouveau bâtiment, oublé d'un grand préau, est construit près de la mairie. Correspondant à l'école actuelle, il permet d'ouvrir deux classes élémentaires.

En septembre 1976, la création d'une classe de maternelle occupe la moitié du préau. Une cantine provisoire, installée dans l'ancienne salle des fêtes, est ouverte en 1978 puis, après travaux en 1982, une nouvelle cantine occupe le sous-sol de l'école. En 1994, une salle de motricité est créée sur l'espace du préau restant. Elle sera transformée en seconde classe de maternelle et dortoir pour les petits. Depuis la fin 2008, une nouvelle cantine accueille 70 enfants dans un cadre plus moderne et agréable. Elle est le troisième bâtiment de l'école. La réfection de la cour et la construction de rampes d'accès handicapés complètent la modernisation de l'ensemble.

### **La Salle des Fêtes**

Autrefois, derrière la mairie, un bâtiment en bois servait de salle des fêtes, de salle de sports et même de cantine. L'actuelle Salle des Fêtes, située près de l'église dans la partie du parc qui longe l'Allée des Tilleuls, a été construite en 1994. D'une surface de 200m<sup>2</sup>, elle a été agrandie de 150m<sup>2</sup> fin 2001. Ces travaux, ainsi que ceux de la Maison du Jardinier, ont fait l'objet d'un Contrat Rural passé en 1999 avec le Conseil Général et le Conseil Régional, qui ont contribué au financement. Cette réalisation offre une belle salle modulable de 350m<sup>2</sup> dont les grandes baies vitrées donnent sur le parc.

### **La Maison du Jardinier**

Ce bâtiment bas et allongé est un des plus anciens du village. Jadis, le jardinier en chef du château habitait cette maison dont l'arrière ouvre directement sur l'ancien potager du château. La commune a acquis cette maison en juin 1988. Sa restauration complète a été effectuée entre 1994 et 2001. Sa surface intérieure de 115m<sup>2</sup> se répartit en une salle de réunion pouvant accueillir jusqu'à 70 personnes, deux offices équipés, des sanitaires et des locaux de service. Cette maison et la Salle des Fêtes voisine constituent un ensemble dédié à la culture, aux loisirs et aux associations.

### **L'arsenal**

Autrefois entreprise de menuiserie, cette propriété située au 6 rue des Essarts est acquise en 1993 par la mairie pour y regrouper les bâtiments techniques communaux. Son surnom d'« arsenal » lui est donné par Pierre Schildge, le maire de

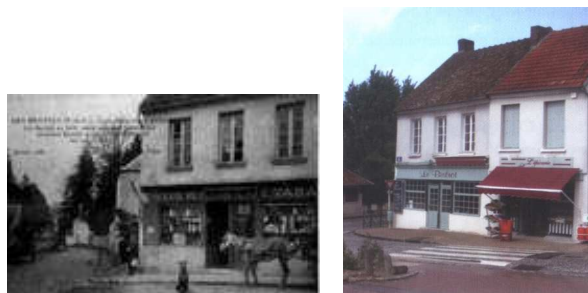
l'époque. Elle comprend un terrain de 1580 m<sup>2</sup>, une grange en pierre, un entrepôt et un hangar. La réhabilitation des bâtiments a été achevée en 2001. Sa composition actuelle est la suivante: 120 m<sup>2</sup> d'entrepôt, une plateforme de 40 m<sup>2</sup> pour le rangement de divers matériels, un atelier, trois garages fermés pour les tracteurs et autres appareils.

## L'épicerie

Jusqu'en 1842, l'épicerie est située à la place du café restaurant actuel. A partir de 1889, elle est tenue par la famille Breuil, qui invente le concept du multiservices : l'épicerie fait également office de bistrot, tabac, papeterie, quincaillerie, distributeur d'essence, cordonnerie, réparation de vélos et de sabots...

En 1930, l'épicerie prend sa place actuelle. Plusieurs propriétaires se succèdent.

En 2004, la municipalité, désireuse d'assurer le maintien de ce commerce important pour la vie du village, vote son rachat par la mairie. L'épicerie rénovée et fonctionnelle est inaugurée le 1er avril 2006.



*L'épicerie vers 1900 et aujourd'hui.*

## Le parc municipal

L'ancien potager du château, avec son bassin rond au centre, relie d'un tapis vert la Salle des Fêtes à l'étang des chevreuils. Aujourd'hui, brocantes, kermesses et fêtes s'y déroulent. A la limite sud du parc, en lisière de forêt, se trouve l'étang des chevreuils qui sert aux activités du club de pêche. Des aménagements sportifs, tels que le terrain de tennis et une aire de jeux pour les enfants, complètent l'agencement du parc. En face du tennis, un tilleul nommé « arbre de la Liberté » a été offert à la commune en juin 1989, lors de la célébration du Bicentenaire de la Révolution Française, par le président du Conseil Général, M. Tenailon, avec une plaque souvenir. Cet arbre est dédié à Raymond Moreau et à son épouse en témoignage de gratitude du village. Raymond Moreau, maire des Mesnuls de 1980 à 1989, a mené une action décisive pour la vente du château au groupe Thomson et la création du parc communal.

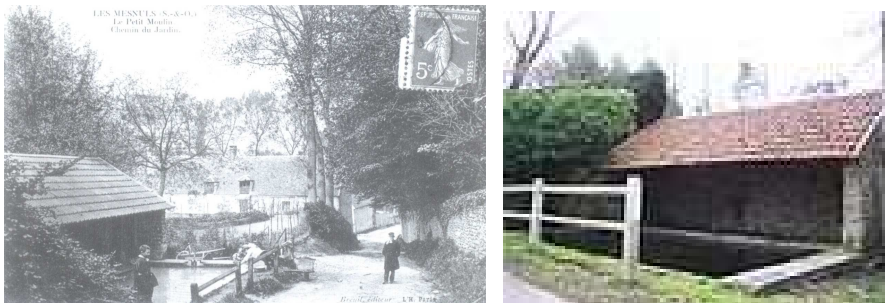
## Le mail

Autrefois, le mail était loué par la commune au propriétaire du château. La municipalité put l'acquérir en 1988. Le mail, situé en contrebas de l'Allée des Tilleuls, est un large espace réservé aux boulistes et aux basketteurs. Il est également

l'annexe du parking de la place. Une fois par an, les manèges des forains s'y installent pour la fête de la Saint Jean. Dans les prochains projets d'aménagement, une partie du terrain sera aménagée en parking ; le reste sera paysagé, avec la création d'un chemin de promenade vers le bassin de retenue.

## Les lavoirs

Deux lavoirs sont encore alimentés par l'eau des sources: l'un rue de Beauregard, l'autre dans la rue du Moulin. Ce dernier date du XIX<sup>ème</sup> siècle (procès verbal de bornage de 1888 de ce lavoir dit « petit moulin »). Au début du XX<sup>ème</sup> siècle, ce lavoir était encore largement utilisé, l'eau courante n'ayant été installée dans le village que dans les années 1950. Les mesnuloises utilisaient des brouettes pour aller y faire la lessive et se retrouvaient pour discuter et échanger des nouvelles en frottant leur linge. Elles retournaient chez elles, la brouette alourdie par les draps mouillés avec, pour certaines, une côte à remonter.



*Le lavoir de la rue du Moulin vers 1900 et aujourd'hui*

## La statue de la Vierge

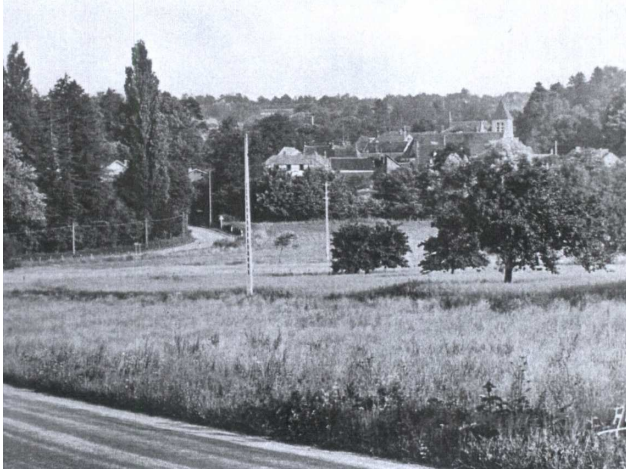
Placée à l'entrée nord des Mesnuls, cette statue en ciment fut réalisée en 1948 par des rescapés des camps de la mort effectuant le « tour de France de Notre-Dame de Boulogne » (voyage d'une statue de la Vierge, entre 1943 et 1948, de Lourdes à Boulogne-sur-Mer). Elle fut restaurée par M. Delamour en 1993.

## Le bassin de retenue

La Guyonne, affluent de la Mauldre, prend sa source aux Mesnuls, à la Bachoterie, au bas du lieu-dit La Butte-Boutry. Elle reçoit le trop-plein de l'étang des Maurus (sur la commune de Saint Léger), draine les eaux de ruissellement de la vallée de La Millière et arrive au Petit Moulin. De là, le ruisseau traverse les prés du château et sa pièce d'eau, puis le bassin de retenue. Le ruisseau poursuit ensuite son cours vers Bazoches et Mareil-le-Guyon (le Guyon étant un affluent de la Guyonne), avant de se jeter dans la Mauldre près de Neauphle-le-Vieux.

Ce sont les inondations de la Guyonne en aval des Mesnuls, suite à des orages très violents en 1978, qui ont décidé le Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Mauldre Supérieure (SIAMS) de constituer un bassin de retenue des eaux à l'entrée sud du village. Avec un déversoir de trop-plein, ce plan d'eau stable de 2,5 hectares régule le cours de la Guyonne. En plus de cette fonction, ce bassin offre plusieurs

agrément : des promenades sont rendues possibles sur les berges aménagées en 1981 ; la pêche à la truite, au gardon ou au brochet y est pratiquée toute l'année ; enfin, la faune des canards, poules d'eau et bernaches (oies sauvages) est préservée. Le SIAMS en est le gestionnaire. La commune entretient les espaces verts environnants, y compris la digue.



*L'entrée du village en provenance de Montfort avant et après la création du bassin de retenue*

## **La route départementale 191**

Il faut remonter au temps de Louis XVI pour constater la création de la route nationale 191 sur le trajet Beauvais-Chartres. Sur la vieille route de Bretagne, Versailles n'était, du temps de Louis XIII, qu'un modeste château de chasse. Louis XIV transforma le manoir en palais et y installa la cour. En plus des échanges Bretagne-Versailles-Paris, il existait un trafic entre les Flandres (nord) et l'Aquitaine (sud-ouest) qui passait par Paris et Chartres. En 1786, Louis XVI constatant (déjà) une saturation du réseau routier entre Paris et Versailles, décide de détourner le trafic nord-sud pour contourner Paris. Ce trajet passera par Beauvais, le Vexin Français, traversera la Seine à Meulan-les-Mureaux et empruntera la Vallée de la Mauldre pour gagner Rambouillet. Aux Mesnuls, comme à Saint-Hubert, la route royale (devenue par la suite nationale puis départementale) va séparer le château de son parc.